

# 1<sup>er</sup> mai 2012

Journée internationale des travailleuses et des travailleurs

Boulevard

**Des droits sociaux**

Rue

**Des libertés**

**défendre nos droits**

**célébrer nos victoires**

**C'est dans la rue  
que ça se passe !**

Crédit photo : Étienne Grandmont (CCQSS)



Coalition de Québec Chaudière-Appalaches opposée  
à la tarification et à la privatisation des services publics

# 1<sup>er</sup> mai 2012 ★ Il y a encore des droits sociaux et des libertés à faire respecter...

**Voici ce pour quoi nous allons marcher. Joignez-vous à nous!**



## **Un revenu décent**

Pendant que le prix de l'épicerie, des transports, des loyers, de l'hydroélectricité, de l'essence augmentent, que les frais de scolarité explosent, que la taxe santé passe à 200 \$ par année, les revenus ne suivent pas.

En 2010, le seuil de faible revenu pour une personne seule avant impôt était de 22 637\$. Au 1<sup>er</sup> mai 2012, le salaire minimum sera de 9,90\$ de l'heure. En travaillant 40 heures par semaine, ces personnes (majoritairement des femmes) auront un salaire 20 592\$ avant impôt, soit 11,7% sous le seuil de faible revenu. En 2012, une prestation de base à l'aide sociale est de 589\$ par mois soit 7068\$ par année. Les programmes d'insertion ne sont guère plus généreux puisqu'ils n'apportent qu'une maigre bonification des prestations. En 2016-2017, il en coûtera 3793\$ par année pour étudier à l'université, soit une explosion des coûts de 127% comparativement à 2007.

Il est urgent que toutes et tous aient accès à un revenu décent qui permette de sortir de la pauvreté. Un revenu décent passe par une hausse immédiate du salaire minimum pour dépasser le seuil de faible revenu, par une hausse de l'aide sociale à la hauteur des besoins, par le retrait de la taxe santé, par la gratuité scolaire.

Un revenu décent reconnaît la dignité de la personne, enlève le poids du préjugé d'être à la charge de l'état, répond à nos besoins et à ceux de nos enfants.



## **Des emplois de qualité**

Selon l'Institut de la statistique du Québec, 30% des travailleurs et des travailleuses ont un emploi de faible qualité. D'autres en arrachent dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et du commerce au détail. La réalité n'est plus aux postes à temps plein et permanent, mais bien aux postes atypiques. Dans bien des cas, le travail n'est pas une porte de sortie de la pauvreté.

Les jeunes travailleuses et travailleurs, les travailleuses migrantes et les travailleurs migrants occupent des emplois précaires. Les femmes occupent la grande majorité des emplois au salaire minimum et à temps partiel. Plusieurs n'ont pas le droit à l'assurance emploi à cause du nombre insuffisant d'heures travaillées, peu ont un régime de retraite.

L'épée de Damoclès pend au dessus de la tête des travailleuses et travailleurs : menace de fermeture de l'entreprise, de « lock out », de

délocalisation des emplois dans une autre région ou pays, l'ouverture des conventions collectives de travail pour des propositions à rabais, des coupures de postes au nom de la rationalisation, sans consulter les travailleurs et travailleuses.

Assurer des emplois de qualité, ça passe par l'application des Normes du travail et de la Santé Sécurité, par l'insertion des jeunes au travail, par la formation continue en emploi, par la conciliation famille-travail.

Assurer des emplois de qualité, ça passe par une formation solide, par l'accessibilité aux études, par la lutte au décrochage scolaire, par la fin de la privatisation des emplois de la fonction publique.

Un emploi de qualité met nos compétences à l'œuvre, permet à chacune et chacun de se réaliser, répond aux besoins de la collectivité, donne un revenu décent assurant ses besoins et ceux de ses enfants.



## **Une retraite dans la dignité**

La crise financière qui sévit à l'échelle mondiale depuis 2008 a mis à mal les régimes de retraite dans la majorité des pays occidentaux. Au printemps dernier, nous rappelions que les pertes enregistrées par les régimes étaient gigantesques. Pendant que les firmes multinationales et les grandes banques bénéficiaient soudainement d'un retour à l'État providence, notamment par l'injection de milliards de dollars afin d'éviter la banqueroute du système capitaliste, les régimes de retraite faisaient les frais de la crise financière.

Au Canada et au Québec, les entreprises ont emboîté le pas afin de se dégager de leurs responsabilités à l'endroit des régimes de retraite. Au même moment, nous assistons à une charge inouïe contre « les employés gras dur », particulièrement ceux du secteur public, accusés de profiter « d'une retraite dorée » financée à

même les deniers publics sur le dos «des pauvres contribuables». Ainsi, les travailleuses et les travailleurs sont mis en opposition à celles et ceux qui ne bénéficient pas de régimes complémentaires de retraite alors que c'est exactement le contraire qui doit être fait pour assurer à l'ensemble de la population une retraite décente.

Sans nier l'effet des problèmes structurels, liés à l'augmentation de l'espérance de vie ou encore la faiblesse des rendements sur les régimes de retraite, nous considérons qu'il faut profiter du contexte pour ouvrir non seulement un chantier de réflexion, mais aussi, et surtout, un véritable débat de société sur l'avenir de notre système de retraite incluant les programmes gouvernementaux comme la pension de sécurité de la vieillesse au fédéral et les autres formes de soutien du revenu.



## Des services publics de qualité

La gestion néolibérale a fait des ravages dans les services publics. Au sous-financement s'est ajouté le mal-financement et, parfois, carrément une mauvaise gestion.

Nous réaffirmons notre rejet de la tarification et de la privatisation et revendiquons des services publics universels, gratuits et de qualité. La priorité de la Coalition est de mettre un terme au processus de tarification et de privatisation des services publics. Cela implique :

- L'abolition des frais et des tarifs dans les services publics et rétablir la gratuité.
- Un financement public adéquat via une fiscalité progressive à laquelle doivent aussi contribuer les entreprises.

- La fin des subventions au secteur privé et le sortir de nos institutions publiques.

Dans certains cas, stopper la privatisation signifie resocialiser certains services qui ont été privatisés (par ex. : les prêts et bourses), voire de revendiquer la nationalisation totale ou partielle de certaines activités qui sont actuellement privées (ex. : les compagnies pharmaceutiques et les cliniques de soins privés en santé).

Il y a lieu de revoir l'ensemble de l'économie politique des services publics, notamment l'idée absurde de la compétition entre institutions publiques, et de rétablir une vision d'ensemble cohérente. On ne peut laisser cette tâche aux seul-e-s gestionnaires et

élu-e-s, il est urgent de (re)donner du pouvoir, notamment de gestion, aux salarié-e-s et à la population qui utilise les services publics.

Par ailleurs, certains services, qui répondent à des besoins plus récents et très en demande, devraient devenir des services publics universels à part entière (on peut penser aux services à la petite enfance et aux ainé-e-s).

Du côté des services sociaux, en particulier en matière de lutte à la pauvreté, il y a des améliorations importantes à apporter. On doit prioriser la solidarité sociale en opposition à la charité. Il faut privilégier les mesures qui favorisent l'autonomie et la dignité des personnes, telles que le revenu de citoyenneté et le logement social.



## La liberté d'association

La liberté d'association fait partie des libertés fondamentales reconnues tant dans la Déclaration universelle des droits de l'homme que dans la Charte canadienne des droits et libertés. Pourtant, elle est souvent bafouée et foulée aux pieds.

Bien que fondamentalement collective, ce n'est que le droit des individus de s'associer qui est protégé légalement et non les associations elles-mêmes. C'est sur cette base que les libertés syndicales et associatives sont régulièrement restreintes. Il demeure extrêmement difficile pour les travailleurs et les travailleuses de former un syndicat.

On déplore depuis quelques années plusieurs exemples de terrorisme patronal, allant de la fermeture pure et simple d'établissements nouvellement syndiqués à des interventions législatives pour interdire les grèves (mais jamais les lock-out).

Il n'y a pas que les salarié-e-s qui ont mal à leur liberté d'association, d'autres groupes sont également ciblés. Des voix ont ainsi commencé à réclamer une «dépolarisation» des associations étudiantes et la négation juridique d'un droit de grève qu'elles exercent pourtant depuis 1958. Dans le même ordre d'idée, le financement

des groupes populaires de défense de droit est attaqué et le gouvernement fédéral cherche à leur interdire de faire de l'action politique non-partisane.

La liberté d'association doit être protégée et étendue. Il faut faciliter la syndicalisation, réaffirmer le droit de grève et de protestation pour tous et toutes (pas seulement les travailleurs et les travailleuses), protéger les associations elles-mêmes et notamment leur intégrité, le respect de leur processus démocratique et de leur autonomie.



Marche unitaire du 1<sup>er</sup> mai 2011. Plus de 300 personnes avaient répondu à l'appel de la Coalition.

# Des victoires à célébrer...

Le 1<sup>er</sup> mai est une journée de lutte mais aussi une journée de fête (d'ailleurs, un spectacle du groupe de musique Break syndical suivra la manifestation). C'est l'occasion de célébrer nos victoires et de mesurer le chemin parcouru. Voici quelques exemples pêle-mêle de victoires significatives obtenues au fil des ans.

**Notre droit à l'existence collective comme classe par la liberté d'association.** Aujourd'hui les syndicats, les groupes populaires et les associations de toutes sortes sont bien établies mais il n'en fut pas toujours ainsi. L'encadrement législatif du marché du travail (CSST, Normes minimales, Code du travail) et les droits sociaux découlent directement de nos luttes collectives.

**L'éducation publique, gratuite et obligatoire jusqu'à 16 ans.** Il y a 100 ans, cette revendication des syndicats montréalais était farouchement combattue par les élites politiques, économiques et religieuses. D'ailleurs, la même chose vaut pour le **système de santé public.**

**La municipalisation du transport en commun.** Il y a 50 ans c'était privé et morcellé. Ce sont les syndicats qui ont revendiqué et gagné la création d'une société municipale de transport.

On pourrait aussi nommer l'équité salariale, l'assurance-emploi, la régie des rentes, etc.

## Aux origines du 1<sup>er</sup> mai

C'est en 1889 que la Deuxième Internationale décide de faire du 1<sup>er</sup> mai une journée internationale de manifestations et de grèves pour la journée de travail de huit heures. La date a été choisie afin de commémorer le souvenir des «martyrs de Chicago», des syndicalistes libertaires américains pendus dans la foulée d'une grève générale déclenchée le 1<sup>er</sup> mai 1886 pour revendiquer, justement, la journée de huit heures.

### Le premier «1<sup>er</sup> mai» québécois

Il y a maintenant plus de 100 ans que l'on souligne le Premier mai au Québec. La première manifestation s'inscrivant dans cette tradition a eu lieu en 1906 à Montréal. L'initiative revient à un groupe d'inspiration socialiste libertaire, le cercle «Aide Mutuelle», composé principalement de travailleurs et de travailleuses d'origine juive, mais aussi de quelques immigrants irlandais. Des socialistes et des libertaires francophones, dont Albert Saint-Martin (figure de proue de la gauche syndicale d'avant-guerre), se joignent à la manifestation qui regroupa un millier de personnes. La tradition s'est perdue pendant la guerre froide pour renaître au début des années 1970, à l'initiative du Font commun intersyndical de Montréal (sur proposition de Michel Chartrand).



Durant les années 1960, seuls quelques «activistes politiques» osent célébrer le 1<sup>er</sup> mai. Ici dans la Petite Italie, dans le nord de Montréal, en 1963. (Source : *Le Monde ouvrier*, avril 2003)

# Manifestation

1<sup>er</sup> mai 2012 - Rendez-vous à 11h45 au Parc de l'Amérique française



**Coalition de Québec Chaudière-Appalaches opposée à la tarification et à la privatisation des services publics**

**Au programme de la journée :**

Rassemblement et marche, suivie d'un spectacle du groupe Break syndical ([www.breaksyndical.org](http://www.breaksyndical.org)) et d'un repas (hot-dog). Info : 418-523-4158